



## Stéphane Haussoulier élu Président délégué de l'Association nationale des élus du Littoral (ANEL)

Amiens, le mardi 11 juillet 2023

**Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme et du Syndicat mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard, a été élu ce jour Président délégué de l'Association nationale des élus du littoral (ANEL). Depuis 45 ans, l'ANEL rassemble les élus des collectivités du littoral, de métropole comme d'outre-mer, autour des enjeux spécifiques du développement économique et de la protection des littoraux.**

### L'ANEL, un lieu d'échanges d'expériences au service des territoires littoraux

Avec plus de 5 800 km de côtes, hors espaces ultramarins, le littoral français est administré par 985 communes maritimes de bord de mer, lagunes ou étangs salés et 92 communes ultramarines. La France occupe le 2ème rang mondial pour sa Zone Economique Exclusive (ZEE) de plus de 11 millions de km<sup>2</sup> en mer, dont 80% en Outre-mer. Les façades maritimes présentent des particularités géographiques, sociales et environnementales et des enjeux multiples selon les régions.

Au regard de ces enjeux, l'ANEL a été fondée en 1978 pour en faire un lieu de rassemblement et d'échanges entre les élus, les professionnels de la mer et les partenaires publics et privés autour des spécificités du développement économique et de la protection de l'espace littoral et marin.

Laboratoire d'idées et membre de droit du Conseil National de la Mer et des Littoraux, l'ANEL, aujourd'hui présidée par Yannick Moreau, Maire des Sables d'Olonne, président des Sables d'Olonne Agglomération, est devenue une force de propositions reconnue par l'Etat.

### Agir pour simplifier les démarches et adapter le littoral aux enjeux climatiques

Fort de son expérience significative d'élus local en Baie de Somme, Stéphane Haussoulier a souhaité s'impliquer davantage au sein de l'ANEL, notamment en lien avec le renouvellement de stratégies littorales (les programmes d'action et de prévention des inondations) et la nécessaire simplification des démarches face aux contextes réglementaires complexes et contraignants.

En ce sens, il a notamment saisi Elisabeth Borne, Première Ministre, pour que l'État se montre facilitateur et prenne toutes les mesures concourant à la simplification de l'action publique en matière de gestion du trait de côte.

Dans cette démarche, Stéphane Haussoulier constate que les contraintes réglementaires mobilisent des budgets d'études conséquents sans aboutir à des réalisations concrètes dans des délais adaptés, voire sans aboutir du tout. Il déclare : « *Il est indispensable de définir un cadre réglementaire adapté aux territoires. Les acteurs locaux, responsables devant leurs concitoyens, ne peuvent plus attendre. Ces dernières années, les projets de consolidation de digues ont souvent été retardés voire empêchés par la rigidité et la superposition de règles gérées isolément l'une de l'autre.*

*La loi Littoral, les plans de prévention des risques et les prescriptions environnementales produisent un ensemble de contraintes qui échappent à la raison et au bon sens, et qui neutralisent les projets. Cette situation décourage les élus locaux et les acteurs du territoire qui ne pourront en aucun cas être tenus responsables de cette situation d'échec ni des conséquences qui pourraient en découler, notamment en cas d'évènement météorologique grave ou majeur. »*

À l'occasion de l'Assemblée générale qui s'est tenue ce mardi 11 juillet 2023, à Paris, Stéphane Haussoulier a été élu président délégué de l'ANEL et intègre de, comme membre de droit, le Comité directeur de l'association.

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, « **Avec plus de 70 kilomètres de trait de côte, la Somme est une terre littorale. Depuis des décennies, le Conseil départemental et le Syndicat mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard, œuvrent ensemble pour le développement du territoire, la préservation des milieux et la sécurité des personnes et des biens. Pour assurer ces missions essentielles, il devient urgent d'agir pour simplifier les démarches face aux contextes réglementaires complexes et de mobiliser la solidarité territoriale pour adapter le littoral aux enjeux climatiques. C'est avec cet objectif que je souhaite prendre part aux décisions prises sur le plan national, pour permettre aux territoires littoraux d'agir, et non subir. Je remercie vivement le président Yannick Moreau et les membres de l'ANEL pour leur confiance. »**

## CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - [edevred@somme.fr](mailto:edevred@somme.fr)

[www.somme.fr/presse](http://www.somme.fr/presse)

